



Association pour le Développement de l'Enseignement de l'Allemand en France

Thérèse Clerc
Présidente nationale
Lunel
63250 Arconsat

A Monsieur xxxx
Candidat à l'élection présidentielle 2017

Monsieur,

Les Français sont appelés en 2017 à élire leur président et vous êtes candidat à cette élection. Notre association, l'Association pour le développement de l'allemand en France, s'adresse donc à vous. Parmi les nombreux défis auxquels celui qui l'emportera se trouvera confronté, nous souhaiterions attirer votre attention sur celui de **la politique des langues** à mener dans les années à venir. Il **relève** à la fois **de la politique éducative et de la politique européenne et étrangère de notre pays**.

La maîtrise d'au moins deux langues étrangères est devenue en effet une compétence de base pour le citoyen d'aujourd'hui. Même si cet objectif a été souvent mis en avant par le Ministère de l'Education nationale, un état des lieux succinct de l'enseignement des langues dans notre pays montre qu'il reste beaucoup à faire et que les choix récents n'ont pas toujours les effets annoncés :

- Les résultats obtenus par les collégiens ou les lycéens français dans les enquêtes internationales sont notoirement insuffisants. Nous avons souvent eu l'occasion d'alerter les autorités sur l'inefficacité du saupoudrage horaire pratiqué de l'école primaire à la terminale. Pour être efficace, l'horaire dédié à l'apprentissage d'une langue ne devrait pas, selon les spécialistes, être inférieur à 3 heures hebdomadaires. Or les nouveaux horaires de LV2 en collège sont au maximum de 2h30 par semaine pour tomber à 2 heures dans le cycle terminal du lycée. Il faut repenser les cursus d'apprentissage des langues vivantes et leur consacrer des horaires plus importants et moins dilués durant la scolarité.
- Le plurilinguisme et la diversité culturelle, intimement liés à la promotion de la francophonie, ont été souvent revendiqués par les gouvernements successifs comme des priorités. Or il est évident que les politiques des langues menées dans nos académies ont conduit dans les dernières décennies à un appauvrissement du choix de langues proposées dans les établissements scolaires. L'anglais s'est presque partout imposé comme première langue vivante étudiée au détriment de l'allemand et dans une moindre mesure du russe qui jusqu'au début des années 2000 concernaient 8 à 10% des élèves de collège. En LV2, c'est l'espagnol appris par 73% des élèves qui s'est taillé la part du lion. **Cette uniformisation est contraire aux besoins en langues que font apparaître les offres publiées sur le site de Pôle Emploi. Si 70% des demandes concernent l'anglais, la deuxième langue la plus demandée est l'allemand alors qu'elle n'est apprise que par 15% des collégiens.** Cette uniformisation nuit également au rayonnement de la culture française qui ne pourra se développer que si la France accorde aux langues et cultures des pays partenaires la place qu'elles méritent.

C'est pourquoi l'ADEAF réclame depuis longtemps une politique volontariste qui permette de mieux répondre au besoin de diversité linguistique et une meilleure information des familles sur l'enjeu du choix des deux langues étrangères apprises par les collégiens.

L'importance de la relation franco-allemande pour l'avenir de nos deux pays et pour la construction européenne est souvent mise en avant par nos gouvernants et le renforcement de l'apprentissage de la langue du partenaire présenté comme une priorité. C'était déjà en 1962 l'un des objectifs de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse. Lorsqu'en 2003 Jacques Chirac et Gerhard Schröder ont voulu approfondir la coopération entre nos deux pays, ils ont chargé les responsables de l'éducation de proposer des mesures pour rendre plus attractif l'enseignement du français en Allemagne et celui de l'allemand en France. La mesure phare de ce plan de relance était l'introduction de sections bilangues qui permettaient l'étude simultanée de l'allemand et de l'anglais dès la 6^{ème}. Grâce à ces sections et à une meilleure promotion des langues partenaires, la baisse de l'effectif des germanistes amorcée à la fin des années 70 a été enrayée et on a pu recréer un vivier pour les sections européennes, Abibac et les filières de l'Université Franco-Allemande. Ces résultats sont malheureusement aujourd'hui remis en cause par la réforme des collèges qui a conduit à la suppression de nombreuses sections bilangues et des de toutes les sections européennes de collège. Le Ministère de l'Éducation nationale a certes affiché à la rentrée 2016 une légère augmentation de l'effectif des germanistes en collège, mais cette progression est due au fait que la LV2 concernait pour la première fois les classes de 5^{ème} et que cette année-ci, deux classes d'âge ont commencé une LV2, les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème}. L'allemand a été moins choisi comme LV2. Sa part n'augmente pas et l'horaire plus faible attribué aux LV2 (7h30 cumulées de la 5^{ème} à la 3^{ème} contre 16 heures cumulées 6^{ème} à la 3^{ème} dans les anciennes sections bilangues et européennes) est insuffisant pour alimenter les sections européennes de lycée ou les dispositifs franco-allemands évoqués plus haut.

Pour se développer, l'enseignement de l'allemand a besoin de dispositifs spécifiques qui le rendent plus attractif : c'est pourquoi l'ADEAF demande depuis plus de deux ans le rétablissement du dispositif bilangue avec une parité horaire sur la totalité du cycle collège et non réservé à la seule classe de 6^{ème} et une politique volontariste pour promouvoir l'apprentissage de la langue de notre premier partenaire. C'est l'intérêt de notre économie qui a besoin de cadres maîtrisant l'allemand pour mieux se positionner outre-Rhin ; c'est aussi l'intérêt de nos élèves qui pourraient alors profiter des nombreux dispositifs de mobilité franco-allemands, mais aussi des opportunités de stages et d'emploi offertes dans les pays germanophones.

La campagne pour les élections présidentielles est pour une association comme la nôtre l'occasion de présenter ses propositions, mais aussi de s'adresser aux candidats afin de connaître les orientations qu'ils préconisent pour favoriser la connaissance des langues et des cultures de nos partenaires européens, renforcer l'apprentissage de l'allemand et relancer la coopération franco-allemande.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ces sujets et ne manquerai pas de porter à la connaissance de nos 2000 adhérents, essentiellement enseignants d'allemand, la réponse que vous voudrez bien apporter à ce courrier.

Je reste bien sûr à votre disposition pour tout échange qui vous semblerait utile et vous prie d'agréer mes respectueuses salutations,

Thérèse Clerc

p.j. Dossier ADEAF *Enseigner l'allemand en France ?*